

Il n'y a jamais un seul plan possible pour traiter un sujet. Le corrigé proposé ici n'est qu'une manière correcte, parmi d'autres, de répondre à la question.

Le plan adopté n'a pas à être prioritairement original. La banalité d'un plan ne doit pas faire peur : il ne faut pas à tout prix chercher à être original : l'originalité n'est pas une fin en soi. Ce qui prime, c'est de rendre compte avec rigueur de la réalité. L'originalité peut être envisagée comme une qualité supplémentaire éventuelle, qui enrichit, qui complète la solidité de l'analyse et non qui s'y substitue.

Il n'y a aucune raison sérieuse de s'imposer *a priori* de faire un plan en deux parties plutôt qu'en trois ou l'inverse (*dem* pour les sous-parties). Le plan n'est qu'un outil, un moyen de présenter clairement et logiquement les idées générales auxquelles on a abouti : ce sont donc les idées que l'on veut défendre qui commandent les choix concernant la structure du plan.

Le corrigé proposé ici dépasse quelque peu la taille du travail que les candidats pouvaient raisonnablement fournir dans le temps assez court de l'épreuve (encore que les très bons candidats sont arrivés à présenter un travail très riche, à la fois du point de vue quantitatif et qualitatif). Ce corrigé est assez développé pour rappeler les principaux thèmes qui pouvaient être abordés sur le sujet, fournir un modèle assez élaboré pouvant aider à la préparation du prochain concours.

INTRODUCTION

Amener le sujet (tout en définissant les termes du sujet au fur et à mesure qu'on les rencontre ; pour le détail, se reporter ci-dessus à l'analyse des termes du sujet)
Partir du présent : les pays riches par opposition aux pays pauvres.

Pourtant, paradoxalement, la pauvreté est bien présente dans les pays riches eux-mêmes. Formes : pauvreté absolue (la misère) et surtout pauvreté relative : l'accès aux biens et aux services est inégalement réparti, et une frange de la population n'y a pas accès (référence au seuil de pauvreté). Il y a débat sur l'importance de cette frange (diversité des critères ; monétaires, autres Sen), mais l'existence du phénomène est indiscutable : il y a beaucoup de pauvres, et leur nombre augmente.

Poser le sujet

La question se pose de savoir pourquoi (On recopie le sujet, en adaptant sa forme mais sans changer les termes).

En d'autres termes, il s'agit de voir si (on explicite le sujet : problématique) : on recherche les causes, les explications. (Il faut prendre le temps d'expliquer votre compréhension de la question posée : vous n'en serez que plus à l'aise pour construire l'argumentation de votre réponse. Imaginez que l'on vous demande de répondre à une question qui ne vous est pas posée !)

Annoncer le plan

DÉVELOPPEMENT

De manière globale, un contexte devenu moins favorable explique l'importance de la pauvreté dans les pays riches.

Jusqu'à un passé assez récent (les années 1970), le contexte était favorable au recul de la pauvreté.

1^{re} composante de ce contexte, favorable au recul de la pauvreté : son recul, l'amélioration du sort des catégories les plus défavorisées était un des objectifs majeurs de la politique économique.

Les idées : sans remonter au XIX^e siècle [L. N. Bonaparte : l'extinction du paupérisme], le New Deal par exemple.

Justification économique : Keynes, en situation de sous-emploi par insuffisance de la demande effective, la forte propension marginale à consommer des catégories les plus modestes accroît l'intensité du multiplicateur des politiques publiques conjoncturelles expansionnistes.

Le dispositif : répartition primaire : droit du travail, principe d'un salaire minimum, rémunération : le SMIC par exemple.

La redistribution : idées sur la justice, l'équité, l'impôt et les cotisations sociales progressives : la sécurité sociale, les retraites. L'État-providence fait reculer la pauvreté, pauvreté héritée.

2^e composante : la croissance a fourni les moyens de cette lutte (=> recul de la pauvreté absolue ; et recul de la pauvreté relative)

La croissance : forte, dans un contexte de concurrence internationale limitée, d'où une répartition des gains de productivité qui peut profiter à tous pour peu qu'une politique des revenus appropriée y soit vigilante. La redistribution a les moyens de ses ambitions.

Résultat : recul des inégalités, donc de la pauvreté, absolue (misère) et relative (Visualisation grâce à la courbe de Kuznets) ; cela contribue à la moyennisation de la société (référence à A. de Tocqueville). Référence à la courbe de Lorenz, au coefficient de Gini pour apprécier la réduction de la concentration des revenus.

La mutation du contexte, dès les années 1970, avec « accélération » récente, a accru la pauvreté.

L'inflexion de la première tendance : Le retour d'influence des idées libérales.

Le retour : la tradition libérale et l'idée qu'il n'y a pas à aider les pauvres (comme à l'époque de Malthus et au débat sur la loi sur les pauvres), l'analyse libérale du marché du travail (ici les idées, en 2^e partie : leur application) ;

Le regain d'influence des théories néoclassiques et de la doctrine néolibérale : théories de l'Économie de l'offre (*Supply siders*) : (désinhiber l'offre en favorisant la formation de l'épargne des plus riches de manière à stimuler l'investissement, en réduisant les aides en tout genre pour favoriser l'arbitrage en faveur du travail et en défaveur du loisir de manière à stimuler l'offre de travail). L'idée est que le soutien aux plus riches bénéficiera *in fine* aux plus pauvres comme par « ruissellement ». On se méfie des actions collectives et l'on valorise l'individualisme.

Applications, mise en œuvre (orientation générale) : désengagement de l'État, déréglementation : Thatcher, Reagan : tournant néolibéral au début des années 1980. Le modèle anglo-saxon tend à se diffuser en Europe.

La mutation de la deuxième composante du contexte initial : le ralentissement de la croissance économique des pays riches.

Un contexte devenu moins favorable pour les pays riches depuis environ trois décennies : des contraintes nouvelles.

Données économiques : ralentissement de la croissance, nouveaux concurrents dans un contexte d'ouverture des frontières, fin du monopole industriel.

Données démographiques : vieillissement (retraites, santé), immigration (attention : ce sont eux les pauvres : majoritairement non qualifiés).

La période récente voit une aggravation : crise des *subprimes*, de la dette publique
Les données : crises et politiques d'austérité.

Les effets : accentuation de la pauvreté (ex : *subprimes* : pauvreté accrue aux États-Unis avec les saisies massives de maisons).

Résultat : accentuation des phénomènes de pauvreté.

Formes anciennes réactivées (ex : problèmes alimentaires, logement), formes nouvelles : la pauvreté acquise, d'où le regain d'importance d'aides relevant de l'action privée que l'on croyait appelées à disparaître (Restos du cœur, Banque alimentaire, Emmaüs, ...).

Conclusion partielle

Reprise

Transition

Ce changement de contexte se traduit par le jeu combiné de différents facteurs de pauvreté qui rendent compte de sa permanence et même de son aggravation récente.

Le facteur essentiel : les mutations du marché du travail, le chômage, facteur essentiel de pauvreté.

Le marché du travail sous la pression de l'internationalisation de l'économie réelle. L'évolution dans l'économie réelle : concurrence, marché du travail est devenu mondial. Concurrence sur les produits, concurrence entre travailleurs parfois.

Conséquence : mutations des appareils productifs et l'évolution de la structure des emplois (déshindustrialisation [discutable], DIPP, évolution de la spécialisation internationale => mutation de la structure des emplois et des qualifications) ; mais ne pas fantasmer sur les délocalisations ; Schumpeter, destruction créatrice, Krugman.

Le marché du travail sous la pression de la finance internationale.

La diffusion du modèle anglo-saxon (*corporate governance*).

Effet : pression sur les salaires et sur l'emploi : les *working poors*.

Le marché du travail sous la pression de facteurs internes non moins importants : flexibilité quantitative externe, précarisation croissante d'un certain nombre d'emplois.

Résultat : l'emploi est devenu la variable d'ajustement d'où des phénomènes de fragmentation sociale, d'exclusion : dualisme (Doringer et Piore, *insiders outsiders*, qualifications.... ; sensibilité de l'emploi devenu variable d'ajustement à la conjoncture).

La difficulté de mise en œuvre des solutions habituellement employées pour lutter contre la pauvreté est une autre explication de son importance actuelle.

Politique globale de l'emploi et de la croissance : le poids des mesures d'orientation néolibérales des dernières décennies : fiscalité, dépenses : autant de mesures défavorables aux plus défavorisés.

Le poids des difficultés actuelles : ex, cercles vicieux macroéconomiques (austérité => récession) ; recherche de trop de flexibilité externe ou de flexibilité salariale.

L'État-providence n'arrive plus à endiguer la progression de la pauvreté.

Les trois crises de l'État-providence (légitimité, financement, efficacité), P. Rosanvallon.

Les limites des nouveaux mécanismes : RMI puis RSA en France ; leur remise en cause (débat sur les « trappes à inactivité ») et toujours la difficulté à s'insérer.

D'où des montées spectaculaires de la pauvreté, particulièrement dans certains pays (France mais aussi Grèce, Espagne, ...).

D'où des cercles vicieux entretenant la pauvreté dont les plus fragiles ne peuvent sortir.

Le caractère autoentretenu et cumulatif : les mécanismes « traditionnels », identifiés depuis longtemps, toujours à l'œuvre : facteurs matériels, facteurs culturels.

De nouveaux mécanismes, aggravants :

Facteurs matériels : le prix du logement en très forte augmentation, que ce soit à l'achat ou à la location, facteur grave de déséquilibre des budgets des ménages et en particulier ceux aux plus bas revenus qui basculent dans la pauvreté du fait du prélèvement croissant sur les budgets ou de l'impossibilité à trouver à se loger pour un budget donné.

La pression sociale (publicité, envie => dépenses pré engagées sous forme de prélèvements bancaires en proportion de plus en plus importants).

Le surendettement pour certains.

L'évolution des valeurs (familles monoparentales, mais tout dépend du montant du revenu ; pensions alimentaires non payées par le conjoint masculin : les femmes seules avec enfants sont « en première ligne »).

D'où des formes aggravées de pauvreté :

De nouvelles formes de pauvreté, atteignant des catégories jusque-là épargnées et diffusant ses effets à l'ensemble de la population.

Des degrés extrêmes (exclusion : disqualification (Paugam), désaffiliation (Castel)...).

Conclusion partielle

CONCLUSION

Reprise des idées générales. Cette reprise doit être très courte. On peut reprendre l'annonce générale du plan telle quelle, à condition qu'elle indique bien les axes de la réponse à démontrer.

Ouverture (élargissement) – Le risque de délitement du lien social et la menace pour la démocratie (C'est une possibilité parmi d'autres).